

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	10 Avril 2021
~~~~~	
Date d'affichage	10 Avril 2021
~~~~~	
Nombre de conseillers	
~~~~~	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 AVRIL 2021 A 19 H 15**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE –  
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – PIGNY - HATAT –  
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL – KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Bertrand CHAUFFERT à Monsieur François GAINETTE  
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Jérôme PIGNY a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 7 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/28 – OBJET : CREATION D'UNE CLASSE ORCHESTRE  
A L'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY  
CONVENTION DE PARTENARIAT**

**N° 2021/28 – OBJET : CREATION D'UNE CLASSE ORCHESTRE  
A L'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY  
CONVENTION DE PARTENARIAT**

La ville de Saint-Memmie souhaite mettre en place un partenariat avec la Direction des Services de l'Education Nationale afin d'ouvrir un parcours d'enseignement instrumental à l'école Saint-Exupéry.

Cet enseignement instrumental à l'intention des élèves de cycles III, serait confié à l'école de musique municipale de Saint-Memmie avec l'intervention de professeurs.

La création de « classes orchestre » qui s'inscrit dans le volet d'éducation artistique et culturelle des projets d'écoles, donne la possibilité pour des élèves de suivre une pratique de la musique, de développer une culture musicale en lien avec les apprentissages scolaires.

Cette action se fait dans la perspective de proposer un enseignement artistique, de démocratiser et faciliter l'accès à l'enseignement artistique.

Pour l'école, cet enseignement concrétise la volonté d'offrir une ouverture culturelle, musicale et artistique à tous les élèves. Il sera intégré au parcours d'éducation artistique et culturel des élèves.

L'enseignement instrumental, par la mise en place d'un orchestre d'harmonie, est intégré dans le temps consacré à l'enseignement général. Cet enseignement a pour objectif de renforcer l'éducation musicale des élèves, de développer leurs capacités d'expression et de création. Il concourt également à la construction de compétences transversales, transférables aux autres domaines d'apprentissage.

L'Orchestre à l'Ecole offre à tous les élèves la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique :

- Découverte des instruments à travers des ateliers mis en place en début d'année du CM1.
- Mise en place d'un orchestre d'harmonie sur le temps scolaire.
- Apprentissage instrumental sur le temps périscolaire

- Vu l'avis favorable de la Commission « Culture Communication & Enseignement » en date du 2 Février 2021,

- Considérant l'exposé qui précède,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

⇒ **APPROUVE** la convention de partenariat avec la Direction des Services de l'Education Nationale pour la création d'une « classe orchestre » à l'école primaire Saint-Exupéry à la rentrée scolaire de Septembre 2021.

⇒ **CONFIE** à l'école municipale de musique l'intervention des professeurs auprès des élèves intégrant la classe orchestre.

⇒ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 17 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN